

le SOLERSOIS



N°49
octobre 2020

Mairie de Solers

Place de la Mairie
77111 SOLERS
Tél. : 01.64.06.72.05
Fax : 01.64.06.78.28
mairie.solers@wanadoo.fr



Gilles GROSLEVIN
Maire de Solers

EDITO

Madame Monsieur, chers Solersois,

Quelle année !

Chères Solersoises, Chers Solersois,

Le 15 mars 2020 vous choisissiez la liste « Solers, continuons ensemble » que je conduisais. Grâce à votre forte mobilisation et votre confiance, nous sommes de nouveau à vos côtés. Je tiens à titre personnel, ainsi qu'au nom des élus, à vous remercier chaleureusement. Je veillerai avec l'ensemble des conseillers (opposition et majorité) à travailler pour le plus grand bien de tous, pour Solers.

Dès les premiers jours de confinement, au lendemain de cette élection, nous avons pu mesurer une nouvelle fois votre capacité à vous rassembler et participer à des actions de solidarité et de partage. En effet, vous avez été très nombreux à nous rejoindre tout au long de ces longues semaines pour assurer nombre de services pour nos anciens ou nos familles. Merci encore à vous tous.

La crise sanitaire que nous traversons m'a amené à prendre certaines dispositions quant aux activités municipales, associatives ou encore concernant l'accueil des jeunes en milieu scolaire. Celles-ci restent encore d'actualité aujourd'hui. Il n'en reste pas moins que nous avons repris depuis plusieurs semaines nos projets municipaux : agrandissement du réfectoire, rénovation (toiture) des anciens locaux techniques, avant-projet de l'enfouissement des réseaux (rues du Grand Perré et du Maria Valla), installation de la fibre numérique etc...

Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro du Solersois et vous dis une nouvelle fois MERCI !

Votre Maire

Gilles Groslevin.

Sommaire

Edito P.2

Vie Municipale P.3

Résultats élections municipales • Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux • Conseil Municipal • Trombinoscope Conseil Municipal • Les Commissions Municipales •

Jeunesse et Enfance P.6

• Travaux estivaux à l'école Louis Aragon • Une rentrée en... mai ou l'heure du déconfinement • Une rentrée (presque) normale ! • Cadeaux et encouragements de la Municipalité • Le PAJ • Les enfants dans les vignes • Pâques 2020 •

Portrait de Solersoise P.11

Vie Municipale P.12

• Travaux tous azimuts • Merci ou les jolies histoires d'un confinement... • 1er Mai 2020, des masques en guise de muguet ! • Distribution de masques •

Vie Associative P.17

• Forum des Associations • Le Comité des Fêtes • Pôle missionnaire Brie Sénart • Les Compagnons des Vignes •

Vie Municipale P.21

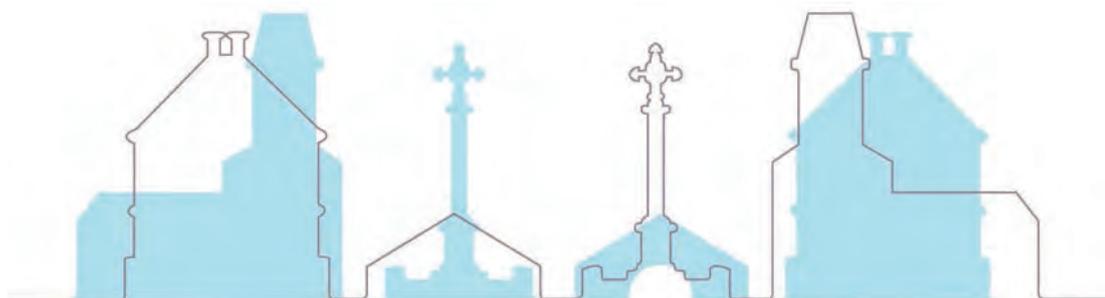
8 Mai 2020 • Club histoire • Incivilités • Le BBQ des vignes • Butte Bellot • Etat Civil •

Le jeu P.24

• Connaissez-vous votre village •

Directeur de la publication : Gilles Groslevin. Remerciements à tous ceux qui ont participé à ce numéro (rédaction et photos) : tous les membres de la commission communication, les adjoints, ainsi que les solersoises et solersois concernés.

Impression : ARPACOM (arpacom@sfr.fr) • **Création graphique** : Frédéric Le Normand (Ln.f@me.com) • **Tirage** : 650 exemplaires
Sous réserve d'erreurs typographiques



Gilles Groslevin, réélu maire de Solers



Les élections municipales se sont déroulées le dimanche 15 mars 2020 dans un contexte particulier. Le bureau de vote avait été installé dans la salle des fêtes suivant un protocole sanitaire strict. Avec plus de 65% des voix, les Solersois et Solersois ont reconduit Gilles Groslevin comme Maire de Solers pour les 6 années à venir.

Gilles Groslevin

SOLERS, CONTINUONS ENSEMBLE

65.61%

13 élu-e-s

332 votes

Gilbert Mariaud

NATURELLEMENT SOLERSOIS

34.39%

2 élu-e-s

174 votes

Détails de la participation

1246 habitants

890 inscrits

Votants 529 inscrits

59.44%

Abstentionnistes 361 inscrits

40.56%

Votes blancs 6 inscrits

1.13%

Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux

•Jeudi 6 février 2020

Mise en place du nouveau système de rémunération indemnitaire des agents communaux (RIFSEEP) avec proposition de revalorisation

Plan communal de sauvegarde: détail des actions en cas de sinistre et mise en place d'un circuit d'alerte

Vignes de Solers : choix du nom : Le Clos des Chartreux de Solers

Soutien aux activités scolaires: versement

de la communauté de communes (CCBRC) d'un montant de 5.178 € pour les transports scolaires.

Attribution subvention exceptionnelle à l'APES (association des parents d'élèves) pour un spectacle à l'école sur le thème du développement durable.

•Samedi 23 mai 2020

Installation du conseil municipal

Election du maire

Fixation du nombre d'adjoints

Election des adjoints

•Jeudi 28 mai 2020

Présentation et vote des comptes de l'année 2019 :

- Fonctionnement : excédent de 210 934,84

- Investissement : excédent de 227 450,70

Vote des taxes directes locales: pas de changement

Présentation et vote du budget 2020

Indemnités du maire, des adjoints et délégation

Délégation consentie au maire par le conseil municipal

Subvention aux associations

Désignation des élus comme délégués aux syndicats

Constitution des commissions communales

•Jeudi 23 juillet 2020

Décision modificative sur budget primitif 2020
Indemnités des élus: baisse du taux de pourcentage

Syndicat CÉS de Brie Comte Robert : répartition de l'actif et du passif du syndicat dans le cadre de sa dissolution

Nom de la rue du futur petit lotissement de la grande rue : Impasse Xavier JUGELE

Conseil Municipal du 21 mai 2020, une équipe enfin installée !

En raison de la crise sanitaire et des 9 semaines de confinement national, il aura fallu attendre le samedi 3 mai pour pouvoir réunir le premier Conseil Municipal issu des élections municipales du 15 mars 2020. La réunion, qui s'est déroulée à huis clos, avait pour objet l'installation de ce nouveau Conseil, l'élection du Maire et de ses adjoints.

Mr Gilles Groslevin a été officiellement réélu Maire de Solers.

Ont également été élus par le conseil aux postes d'adjoints :



Mr Laurent Messageot, 1er adjoint avec délégation de signature, en charge des affaires générales, des finances communales, de la jeunesse et des sports.

Mme Sylvie Devot, adjointe en charge de la solidarité, des associations et du CCAS.

Mr Alain Fournier, adjoint en charge des travaux et investissements communaux, des relations avec les habitants pour l'urbanisme et de l'entretien des bâtiments. Puis, par délibération du conseil, Mr Christophe Bouvet, a reçu délégation à l'école et à la communication et Mme Marie Roussel, délégation à l'environnement.

A l'issue de la séance, Mr Gilles Groslevin a donné lecture de la charte de l'élu local. Rappelant que le temps de la campagne municipale était maintenant passé, il a appelé de ses vœux une bonne relation avec les élus d'opposition et la continuité de l'action et des réalisations au service des solersois et solersois.

Trombinoscope Conseil Municipal



Gilles Groslevin
Maire de Solers
(depuis 2014).
Entrepreneur



Laurent Messageot
1er adjoint
avec délégation de signature, en
charge des affaires générales,
des finances communales, de la
jeunesse et des sports.
Responsable administratif
et financier



Sylvie Devot
adjointe en charge de la
solidarité, des associations
et du CCAS.
Retraitée de la CPAM



Alain Fournier
adjoint en charge des
travaux et investissements
communaux
Entrepreneur retraité



Christophe Bouvet
conseiller municipal
délégué à l'école et la
communication
Directeur d'entreprise



Marie Roussel
conseillère municipale
déléguée à
l'environnement
Retraitée



Jacqueline Moerman
conseillère municipale
Retraitée de la CPAM



Candide Lunot
conseillère municipale
Assistante de direction



Daniel Sarazin
conseiller municipal
Chef d'atelier retraité de
Caterpillar



Martine Wesolowski
conseillère municipale
Retraitée



Jacques Callies
conseiller municipal
Attaché parlementaire



Marie-Noëlle Labarthe
conseillère municipale
Enseignante



Eric Druesne
conseiller municipal
Fonctionnaire territorial



photo non communiquée

Mr Gilbert Mariaud
conseiller municipal
d'opposition



photo non communiquée

Mme Sophie Brunel
conseillère municipale
d'opposition

Les Commissions Municipales

Une fois le conseil municipal installé, les différentes commissions ont été mises en place et ont dans la foulée commencé à travailler, débordant de projets.

Quelques exemples,

La commission jeunesse et sport avec le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et son projet de « fitness-park » dont la demande de subvention a été faite auprès de la région et pour laquelle une réponse est attendue.

La commission environnement avec parmi ses nombreux projets, la mise en place de panneaux indicateurs des sentes de la commune et/ou des lieux à connaître : Pont Bossu, arboretum... mais aussi la mise à disposition d'une benne pour les déchets verts pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie.

La commission solidarité, poursuit ses actions (Solidarité Voisinage -dépannages, déplacements-, Visites de courtoisie, Formation sénior à l'informatique) ainsi qu'avec l'aide de l'intercommunalité (Aide à domicile, le portage de repas, Transport sénior du vendredi pour le marché de Brie Comte Robert, l'épicerie solidaire de Coubert).

La commission communication qui élabore les différents Flash Infos tout au long de l'année et le bulletin municipal «Le Solersois»

Vous trouverez la liste complète des Commissions municipales sur le site de la mairie. Certaines sont ponctuellement et de manière permanente, ouvertes au public. Pour intégrer l'une d'entre elles, il est toujours possible de faire acte de candidature en mairie.

SYNDICATS – Délégués titulaires et suppléants

Syndicats	Titulaires	Suppléants
SIAVY (Vallée de l'Yerres)	Mme Marie-Noëlle LABARTHE	Mme Sylvie DEVOT
	M. Jacques CALLIES	M. Daniel SARAZIN
SMAB (Assainissement des Boues)	Mme Sylvie DEVOT	Mme Marie-Noëlle LABARTHE
SDESM (Energie de Seine et Marne)	M. Daniel SARAZIN	M. Laurent MESSAGEOT
	M. Alain FOURNIER	M. Gilles GROSLEVIN
SIETOM de Tournan	M. Gilles GROSLEVIN	Mme Martine WESOLOWSKI
	Mme Jacqueline MOERMAN	Mme Marie ROUSSEL
AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE (Yerres Bréon)	M. Gilles GROSLEVIN	M. Christophe BOUVET
	M. Jacques CALLIES	Mme Jacqueline MOERMAN
CHEMIN DES ROSES	Mme Marie-Noëlle LABARTHE	M. Christophe BOUVET
	M. Laurent MESSAGEOT	Mme Candide LUNOT
SYAGE (Assainissement Gestion Eaux)	Mme Marie-Noëlle LABARTHE	Mme Sylvie DEVOT

COMMISSIONS MUNICIPALES

	Elus
TRAVAUX	M. Alain FOURNIER
	M. Daniel SARAZIN
	M. Gilbert MARIAUD
ECOLE	M. Christophe BOUVET
	Mme Candide LUNOT
	Mme Marie-Noëlle LABARTHE
ENVIRONNEMENT	Mme Sophie BRUNEL
	Mme Marie ROUSSEL
	M. Gilles GROSLEVIN
	M. Daniel SARAZIN
	Mme Martine WESOLOWSKI
SOLIDARITE	Mme Jacqueline MOERMAN
	Mme Sylvie DEVOT
	M. Jacques CALLIES
	Mme Marie-Noëlle LABARTHE
COMMUNICATION	Mme Marie ROUSSEL
	M. Christophe BOUVET
	Mme Martine WESOLOWSKI
	Mme Candide LUNOT
	M. Jacques CALLIES
CNAS	M. Laurent MESSAGEOT
	Mme Jacqueline MOERMAN

	Elus
JEUNESSE ET SPORT	M. Laurent MESSAGEOT
	Mme Sophie BRUNEL
	M. Eric DRUESNE
	M. Daniel SARAZIN
CCAS	M. Gilles GROSLEVIN
	Mme Sylvie DEVOT
	Mme Jacqueline MOERMAN
	Mme Sophie BRUNEL
APPEL D'OFFRES	M. Eric DRUESNE
	M. Gilles GROSLEVIN
	M. Laurent MESSAGEOT
IMPOTS	M. Alain FOURNIER
	M. Gilber MARIAUD
	M. Eric DRUESNE
	M. Jacques CALLIES
	Mme Sylvie DEVOT
Mme Marie-Noëlle LABARTHE	M. Gilles GROSLEVIN
	Mme Marie-Noëlle LABARTHE
	M. Laurent MESSAGEOT
	Mme Martine WESOLOWSKI
	Mme Sophie BRUNEL
	Mme Jacqueline MOERMAN

Travaux estivaux à l'école Louis Aragon

Construite au début des années 80, l'école du village commence à accuser le poids des ans. Chaque salle y est, en quelque sorte, comme une véranda... d'époque, à l'isolation peu efficace, un usage pas toujours des plus pertinents et une usure parfois visible. Un vaste programme d'entretien continu est actuellement à l'étude et mis en route. Certaines salles méritent une attention toute particulière et urgente. C'est dans ce cadre que la classe de maternelle de PS-GS a été totalement rénovée durant le mois d'août : sol et murs, en attendant les rideaux bientôt livrés. Dès les prochains congés de la Toussaint, une autre classe devrait pouvoir bénéficier de la même attention.

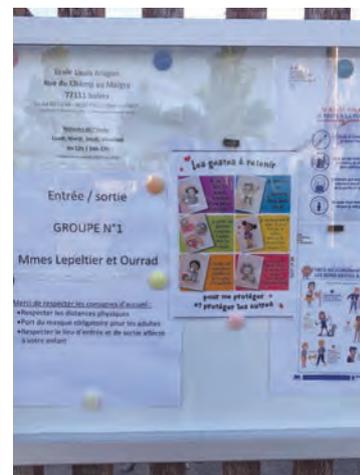


Une rentrée en... mai ou l'heure du déconfinement à l'école du village

Alors que le déconfinement du pays se mettait progressivement en place, nous écrivions dans un Flash Info du 7 mai:

« Grâce aux efforts conjugués et collectifs de la directrice, des enseignantes, du personnel communal, des parents d'élèves et des élus qui, ensemble, ont pris toutes les mesures pour satisfaire aux dispositions contraignantes du protocole sanitaire, le Maire a pris la décision de rouvrir l'école communale le 11 mai 2020 ».

Ce n'était pas une mince affaire et nombre de communes renoncèrent alors, mais il fût rendu possible d'organiser les conditions sanitaires et d'imposer la préparation de l'école comme une priorité. Peu nombreux ont été les élèves qui ont pu goûter cette période. Leur sécurité et celle de ceux qui les ont encadrés sont restées au cœur de toutes les décisions pendant cette période si particulière et anxiogène, conditionnées par l'application du protocole sanitaire strict.





Une rentrée (presque) normale !

Les craintes relatives au manque d'effectif et à la menace de la tant redoutée suppression de classe auront fait place cette année à la crainte du retour de la pandémie. Pour une grande partie des élèves, cette rentrée marque la fin d'une longue période de 6 mois loin des murs de l'école. En effet, l'épisode du déconfinement de mai et son cortège de mesures sanitaires très contraignantes n'avaient alors pas permis d'envisager l'accueil de nombre d'entre eux.



Pour les parents comme pour les enseignants et le personnel municipal, cette rentrée de septembre s'accompagne néanmoins de son lot de mesures et procédures indispensables. Ainsi, le port du masque est rendu obligatoire pour tous les adultes dans l'enceinte de l'école mais aussi aux abords de l'établissement lorsque sonne l'heure d'amener son enfant ou de le récupérer après la cloche.

Cette rentrée masquée s'est néanmoins déroulée dans une ambiance presque normale teintée d'une certaine sérénité permise par la bonne préparation de l'école et des intervenants. Souhaitons que cette rentrée annonce une année scolaire totalement normale, faite d'enseignement, de jeux, de cris dans la cour et d'application en classe !



En présence du maire Gilles Groslevin, de Christophe Bouvet, en charge de l'école et de Jacques Callies parmi les élus, de nombreux parents ont accompagné leurs enfants jusqu'à la grille, comme à



l'accoutumée. A l'entrée principale les attendaient la directrice de l'école et les institutrices des classes élémentaires, alors qu'une entrée et un accueil spécifique pour les maternelles avaient été organisés.

139 enfants sont ainsi accueillis en 2 classes de maternelle et 4 d'élémentaire ; un effectif en très légère hausse. La tendance reste fragile mais la courbe semble enfin inversée pour l'école communale, ce qui constitue un soulagement

L'équipe enseignante 2020-2021

Mme Chrystelle Arze	PS/MS	22 enfants
Mme Audrey Bonnans-Cesaria	PS/GS	22 enfants
Mme Sophie Van Ginneken	CP/CE1	22 enfants
Mme Stéphanie Ourrad	CE1/CE2	24 enfants
Mme Charlotte Desouche	CE2/CM1	24 enfants
Mme Vanessa Lepeltier-Guillen, Directrice	CM1/CM2	25 enfants
139 élèves au total.		





de revenir à l'école, mais pas trop et tout cela dans des conditions tellement particulières... Pour toutes ces raisons, la Municipalité a tenu à accompagner ces passages et départs lors d'une remise de cadeaux en plein air et en petit comité, crise sanitaire oblige. Les élèves de grande section de maternelle qui découvriront le CP à la rentrée, étaient invités autour d'un goûter et se sont vus remettre un livre, tel un encouragement à l'apprentissage de la lecture qui les attends.



Les CM2, plus aguerris ont reçu un bon d'achat à la librairie du Château de Brie Comte Robert. Ils pourront ainsi choisir leur lecture.

L'association de parents d'élèves de Solers (APES) s'est jointe à la remise et a ajouté un autre bon d'achat, valable chez Cultura. Ses membres, que nous remercions, avaient prévu gâteaux, bonbons et pizzas pour tout le monde, redonnant à la place du village quelques airs de fête et de liberté le temps d'une soirée en plein air.



Cadeaux et encouragements de la Municipalité aux GS et aux CM2

Parce qu'il est important de marquer une fin d'année scolaire, celle-ci ayant été si mouvementée à bien des égards, parce qu'au-delà, il est important de marquer la fin d'un cycle pour des enfants qui vont découvrir les bancs du primaire, qu'il est important de dire au revoir à ceux qui quittent l'école communale pour le grand collège, parce qu'il est important de garder le lien et la convivialité au moment où nous sortons tous d'une période de confinement inédite durant laquelle on a dit à ces enfants de rester chez eux, puis





Le PAJ (Point d'Accueil Jeunesse) ouvre ses portes pour une nouvelle année 2020-2021.

Comme chaque année, nous vous accueillons dans un cadre agréable, nous vous proposons des activités, grands jeux, soirée à thème (Loup Garou, casino, etc...) et sorties (Parc Astérix, Piscine, etc...) au programme.

Le PAJ a pour but de sociabiliser, de renforcer la cohésion de groupe en lien avec un projet pédagogique.

De 11 à 17 ans nous vous attendons tous les mercredis de 14h à 19h ainsi que pendant les vacances scolaires de 9h30 à 18h30.

La cotisation annuelle est de 15 Euros pour les adolescents de Solers et de 20 Euros pour les adolescents habitant hors de Solers (de septembre 2020 à juillet 2021).

Dans le contexte actuel, les mesures de sécurité sanitaire sont prises pour assurer le bon fonctionnement du PAJ.

AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER AVEC ENTHOUSIASME



« Les enfants dans les vignes » Visite du Clos des Chartreux de Solers



Les Compagnons des Vignes des Coteaux du Sol d'Yerres avaient lancé l'invitation. Les enfants, accompagnés et encadrés par des membres de l'association des parents d'élèves de Solers avaient rendez-vous en ce début septembre sur la parcelle les vignes du Clos des Chartreux, afin d'y découvrir cette vigne et son raisin, se faire expliquer sa culture et son travail par les passionnés de l'association ; un moment d'échange bien sympathique !



Pâques 2020... une histoire d'œufs!



Confinement oblige, la traditionnelle chasse aux œufs organisée chaque année n'a pu se dérouler normalement le dimanche de Pâques dans les jardins du Clos Fatinant.

Les cloches avaient pourtant bien l'intention de distribuer leur cargaison. Les enfants ne pouvant venir chercher les œufs, ce sont les œufs qui se sont rendus chez tous les enfants de maternelle et de primaire de l'école Louis Aragon

Merci aux membres de l'APES qui ont accompagnés les élus lors de cette bien réjouissante distribution.



Portrait de Solersoise, Eva Montredon

Entretien avec Eva Montredon, présidente du Foyer Rural de Solers depuis 2002 qui nous a reçus chaleureusement chez elle pour nous parler de son parcours et de son rôle pour les associations du village.

Bonjour Eva, merci beaucoup d'accepter notre invitation. Nous souhaitons vous rencontrer pour partager avec vous, mieux vous connaître et vous faire connaître, vous qui présidez le Foyer Rural de Solers depuis... depuis quand au fait? Nous y reviendrons! Mais tout d'abord, comment allez-vous?

Bonjour, Je vais bien merci. Je traverse comme chacun cette période trouble le mieux possible. Tout est mis entre parenthèse, tout s'arrête, les activités, la visite des enfants. Mais j'ai eu la grande chance de pouvoir retrouver ma fille en Martinique d'où je viens et où j'ai pu me rendre récemment pendant 2 mois. 8000Kms ont été nécessaires pour que l'on se retrouve.

Une autre de vos filles, Danièle, qui habite au Luxembourg, a écrit un livre auquel nous avons consacré un court article dans Le Solersois No.42 «A ceux qui disent encore merci» en était le titre. C'est terriblement d'actualité, ne trouvez-vous pas? Mais revenons à vous, dites-nous quelques mots sur votre parcours depuis la Martinique jusqu'à Solers.

J'ai commencé à travailler en Martinique. Je voulais être maitresse d'école mais bon, j'ai raté l'examen. J'ai travaillé pour un photographe d'art. Je développais les photos en chambre noire. Cela m'a beaucoup plu mais ne payait pas beaucoup (sourires). J'ai alors pu rentrer dans un lycée pour y exercer des travaux divers à la bibliothèque, au labo puis à la cuisine où j'aidais. C'est là que j'ai trouvé ma voie sans doute. J'ai travaillé à Lésigny puis à l'Ecole Normale de Bonneuil. D'aide en cuisine, j'ai évolué en passant des concours, pour finir Chef de cuisine avec le statut de maître-ouvrier. J'habitais alors à Bonneuil puis nous sommes arrivés à Solers

en 1982. Au Lycée Antonin Careme à Savigny le Temple, où j'ai terminé ma carrière, nous préparions jusqu'à 600 repas.

Joli parcours en effet, félicitations! Et donc, après Antonin Careme a sonné l'heure de la retraite à Solers et la présidence du Foyer rural dans la foulée?

Oui, c'est ça. C'est en 2001 que l'histoire commence, il y a déjà 20 ans. C'était Mme Dunet la présidente du Foyer Rural. Lors de mon départ à la retraite, elle m'a demandé de prendre sa suite.

Le foyer rural de Solers, c'est quoi en fait?

C'est une association loi 1901 qui, en quelque sorte, chapeaute, accompagne les associations. Le foyer rural a vocation à rassembler, à proposer des activités sportives et culturelles. Aujourd'hui, des associations préfèrent être indépendantes du Foyer Rural, mais beaucoup restent dans son giron: Judo, Gym douce, Vovinam, Scapbooking, Born2Dance, Stretching, Loisirs partagés sont des sections du foyer rural. Ces associations et ses membres cotisent au foyer qui lui-même adhère aux Foyers Ruraux de Seine-et-Marne. En retour, c'est le Foyer Rural qui s'occupe de l'assurance pour toutes les associations membres, mais aussi de gérer les fiches de paye et les charges pour les professeurs par exemple. Cela leur offre sécurité et facilité mais nous demande un gros travail.

Et vous êtes seule pour cela?

Oh non, heureusement! Marie-Josée Renvoisée, Evelyne Barbance, et aussi Mmes Chenu, Pernel et Beaugendre participent aussi. Marie-Josée s'occupe des salaires et charges par exemple.

Face à cette charge importante, vous avez des regrets? Vous signeriez à nouveau?

Oui, c'est un rôle encore important. Et puis, il y a aussi les voyages à organiser, principalement avec Thérèse (Pernel) et Evelyne. On s'occupe des devis, des déplacements en autocars, on cherche à toujours limiter au maximum le prix des voyages. On propose



des projets où tout est inclus. Le plus souvent il n'y a pas beaucoup de Solersois qui nous accompagnent, mais avec Champdeuil ou Coubert notamment, on fait toujours le plein, une cinquantaine de personnes environ, et cela ne pénalise pas les solersois.

Quels ont été les plus beaux de ces voyages?

Oh, peut-être la Croatie ou madère mais en fait, tous: la Crète, les Baléares, plein de voyages, tous beaux en fait. Cette année ce devait être Corfou en Grèce mais la Covid en a décidé autrement. Nous espérons que nous pourrons reporter sur l'an prochain.

Donc, vous signeriez à nouveau?

Oui, c'est une belle expérience et pas désagréable. J'ai toujours peur de ne pas bien faire, alors il y a un peu de stress mais cela fait du bien de s'occuper ainsi.

Toujours très attachée à Solers du coup?

Oui, bien sûr. Tenez, ma petite fille qui habite à Perpignan a écrit un petit poème. Son carnet de voyage qui l'a mené à Solers. Je vous laisse le découvrir.

Nous allons le publier aussi, avec plaisir. Merci Eva pour ce moment sympathique.

Propos recueillis par Martine Wesolowski et Christophe Bouvet

Solers par Camille Camboulives, petite-fille d'Eva Montredon

Solers petite ville de campagne avec tes habitants paysans
Au bout de la nationale 19 tu domines la vallée betteravière
Beaucoup de verdure et peu de mâts te parcourent
Ô, toi que j'aime tant

Ton beau village emprunt d'histoire avec ton pont bossu
Foulé par les sabots du cheval de Jeanne d'Arc
Les fantômes des soldats militaires allemands
Martèlent le pavé jusqu'au rond-point de la Croix
Le ding dong du clocher me rappelle les douces vacances
Passées au milieu de ton colza

Des petits chemins labyrinthent à travers les champs et les forêts
en passant par de petits cours d'eau
où les enfants se rafraîchissent

Depuis la Manade, poneys et chevaux nous font voltiger
dans un esprit ludique et créatif par delà le village.
Voilà pourquoi je m'y sens bien au milieu des miens.

Travaux tous azimuts

Cette mandature qui démarre en cette année 2020 devrait voir des projets se concrétiser et de nombreux travaux se réaliser.

Ainsi, l'agrandissement de la cantine de l'école, maintes fois retardé, est maintenant sur les rails. Les anciens ateliers municipaux qui nécessitent des réparations d'envergure, les rues du Grand Perré et du Maria-Valla figurent en haut d'une liste qu'il convient de ne jamais refermée. L'école communale bénéficie de toutes les attentions possibles.

Les grands comme les petits travaux, l'entretien courant du



village, de ses chaussées et de ses bâtiments, son aménagement, sa cohérence et son embellissement, tout cela doit rester prioritaire dans le cadre de ce qu'il est possible et raisonnable d'entreprendre.

Ce chantier de la **rue des Etards**, présenté dans le numéro précédent du « Le Solersois » (No48), a été livré au début du printemps. La rue a bénéficié de toutes les attentions : réseaux enfouis et chaussée intégralement renouvelée. Quelques travaux de finition restent à faire, notamment la végétalisation des trottoirs côté impair conformément au projet initial et la finition en grave des espaces côté pair.



Travaux d'entretien dans la rue du Gué.



Dans la cour des maternelles de l'école **Aragon**, l'ancienne grande jardinière endommagée a été retirée et le mur d'enceinte repris.



Des radars pédagogiques ont été installés aux entrées du village : en arrivant de Soignolles ou de Courquetaine par la **Grande Rue** ou encore de Coubert par la **rue des Merisiers**.



Travaux d'entretien des trottoirs et voiries : poursuivre les actions est un impératif pour continuer à rattraper le retard accumulé par le passé, entretenir, embellir le village. Les efforts sont constants, de nombreux projets dans les tuyaux et les objectifs ambitieux.

Malgré le confinement, il a été possible au printemps 2020, de réhabiliter la sente des Meuniers, ainsi que certains trottoirs de la rue de Barneau.



La rue des Merisiers fait l'objet d'importants travaux d'aménagement, destinés à améliorer la sécurité de tous. L'objectif est notamment de ralentir la vitesse de circulation.



Il y a 5 ans déjà, la mairie et sa nouvelle salle du conseil étaient inaugurées.



Organiser son vide-maison : des règles à respecter

Le particulier est autorisé à effectuer une vente au déballage à son domicile. Cela peut s'appeler un vide-maison, vide appartement, vide-garage, vide-dressing, ...

Mais attention de respecter quelques règles pour son bon déroulement.

Déclarer à la mairie son vide-maison

Un vide-maison suit la législation de la vente au déballage. Vous devez donc, en tout premier lieu, déclarer par lettre recommandée votre vente au déballage à la mairie de votre domicile au minimum 15 jours avant la date prévue. Cette demande doit-être accompagnée d'une pièce d'identité.

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/R18906.xhtml>

PDF (document à transmettre en RAR au maire de votre domicile. Renseignez-vous préalablement auprès de votre commune car cette déclaration pourra peut être également déposée en main propre.)

Attention si cela n'est pas fait, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

Respecter la législation des vide-maisons

Avant de communiquer votre vide-maison, assurez-vous que la mairie a accepté votre demande.

Ne dépassez pas plus de 2 déballages par an (vide-greniers compris). La loi n'autorise le particulier qu'à faire deux ventes de biens d'occasions par an qui ne doivent pas dépasser une durée de 2 mois sur le même lieu. Le non-respect de la durée autorisée est puni d'une amende de 1 500 € qui peut atteindre 3 000 € en cas de récidive.

Sachez aussi que votre vide maison peut se dérouler sur plusieurs jours consécutifs et sera considéré comme un seul déballage.

Exemple :

Vide-maison du 1er au 15 août et du 1er au 15 septembre = ok, 2 déballages
 Vide-appartement les week-end du 11-12 juillet et du 18-19 juillet = ok, 2 déballages
 Vide-garage du 1er juillet au 30 septembre = NON (période supérieure à 2 mois)
 Vide-placard : les 1er-4-6-8-10-12 juillet = NON (plus de 2 plages de dates)

Ne vendez que vos objets personnels et usagés. La vente d'articles neufs ou de denrées alimentaires est interdite si vous n'avez pas un statut professionnel.

Ne débordez pas sur la voie publique



Merci ou les jolies histoires d'un confinement...

Si Solers n'échappe pas aux restrictions liées à la crise sanitaire que nous traversons, de jolies histoires rappellent chacun à une bienveillante solidarité que nous ne pouvons que saluer. Ainsi, rue de la Tournelle, un appel à dessin pour les aînés de la Maison de retraite de Coubert, partout dans le village, des poubelles et des maisons parées de gentils messages de remerciements, rue de Barneau une collecte de peluches et habits, ou encore rue de Monts des masques en tissus cousus par des mains expertes.

Ici et là, on entend des saluts amicaux au-delà des clôtures de maisons ou des applaudissements quotidiens à destination de tous ceux, personnel soignant en tête, qui sont en première ligne et qui le méritent: les initiatives sont nombreuses et celles-ci n'en sont certainement que quelques exemples. Ce printemps 2020 est aussi le temps des jolies histoires.

Bravo pour ces actions, bravo à tous celles et ceux qui les initient et les portent avec bienveillance et discrétion.

Et Merci à tous, celles et ceux qui nous ont soignés, aidés, accompagnés, celles et ceux qui ont ramassé nos poubelles, transporté nos produits, celles et ceux qui ont assuré notre sécurité, toutes celles et tous ceux qui ont oeuvré durant ce printemps 2020 et au-delà, dans une séquence inédite de notre vie quotidienne. Merci !





1er Mai 2020, des masques en guise de muguet !

Elles s'appellent Candide, Carole, Céleste, Célia, Céline, Corinne, Christina, Emmanuelle, Estelle, Florence, Jacqueline, Johanna, Jocelyne, Lucie, Marie, Marie-Haude, Marie-Josée, Marie-Noëlle, Marine, Martine, Méline, Patricia, Séverine, Sylvie et Sophie, ils s'appellent Alain, André Boccar, Christophe, Claude, Cosmin, Daniel, Éric, Gilles, Jacques, Laurent, Michel, Pascal, Patrick, Serge, Stéphane et Vincent, à leurs côtés, d'autres que nous oublions peut-être ici ont également proposé leurs services.

Tous ont distribué en ce matin 1er mai, non pas du muguet mais des masques de protection, des masques pour tous les Solersois, parcourant en brigades sur-motivées, les rues du village, à la rencontre de chaque foyer. Merci à eux!

Distribution de masques de protection aux aînés de la commune



Le 20 avril, les aînés du village se sont vus proposer, en priorité, des masques de protection. Pour assurer cette distribution, les élus sont ainsi allés directement à la rencontre de chacun de nos aînés, donnant aussi l'occasion d'un petit moment d'échange et de discussion toujours bienvenu durant la période de confinement.

Vous venez d'avoir 60 ans ?

Si vous soufflez vos 60 bougies en 2020, faites-vous connaître en mairie, afin d'être informé(e) et pouvoir bénéficier des avantages qui vous sont réservés.

Transports,
Culture,
Fiscalité,
Santé/soins,
Vacances...

Annulations en cascade, report des cérémonies, modification des programmes... une dure année 2020 !

Du fait des mesures de restrictions liées à la crise sanitaire, de nombreux événements ont été ou vont être malheureusement annulés. Au premier rang de ces rendez-vous manqués en 2020, la fête de la Saint-Jean, grande fête du village si populaire.

Certaines manifestations que nous relatons dans ce numéro ont pu néanmoins se tenir, le plus souvent avec une organisation modifiée et, bien entendu, adaptée aux circonstances, pouvant conduire jusqu'au huis-clos.

Pour d'autres, ce n'est que partie remise. Ainsi, la remise des récompenses aux bacheliers ou encore l'accueil toujours sympathique des nouveaux arrivants sur la commune ne sont que reportés à des temps plus cléments.

Enfin, il faut s'attendre à voir le déroulement du week-end du Téléthon et des manifestations de fin d'année, (spectacle de Noël des enfants, repas des anciens...), très chamboulé.

LA COMMISSION SOLIDARITE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES VOUS PROPOSENT UN SERVICE

Solidarité Voisinage

Ce service peut vous apporter un « petit coup de main » dans les tâches de la vie quotidienne lorsque vous rencontrez des difficultés passagères (maladie, handicap etc...).

Exemple : remplir vos documents administratifs, petit bricolage, déplacement ponctuel, lecture ou autres.

Ces aides se font en votre présence, ne doivent présenter aucun danger et n'ont pas vocation à remplacer un professionnel.

Ce service vous est proposé par des bénévoles : Jacqueline, Josiane, Marie-Noëlle, Patricia, Sylvie, Daniel et Jacques.

Pour faire appel à eux, contacter la mairie au 01.64.06.72.05

Pendant les heures d'ouverture
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 la semaine et de 9h00 à 11h00 le samedi.

Vous serez recontacté dans les plus brefs délais



- Sports
- Culture
- Environnement
- Jeunesse
- Art
- Loisirs
- Social
- Solidarité

FORUM DES ASSOCIATIONS 2020

Le forum des associations de la rentrée est un rendez-vous traditionnel et incontournable pour venir à la rencontre des associations sportives, culturelles ou à vocation solidaire. Période de Covid et de mesures sanitaires obligent, il était très difficile en cette rentrée 2020 d'organiser un tel événement dans la salle des fêtes, sauf à pouvoir réguler drastiquement la circulation de chacun. Fort heureusement, le beau temps a permis de dresser les tables en extérieur, donnant à la manifestation un caractère festif inédit. Il faudra renouveler cela : le forum en extérieur, c'est très sympathique, même avec le masque ! Alors que nombre d'événements sont annulés et les regroupements limités, les associations solersoises, qui font toujours preuve d'un grand dynamisme, vont devoir s'organiser afin de conserver et faire évoluer leurs effectifs en ces temps de protocole sanitaire contraignant. Qu'elles soient assurer du soutien de tous ! La municipalité, au travers du CCAS, attribue une aide de €15 par enfant par le biais d'un bon associatif. Les renseignements peuvent être pris en mairie.



Forum de plein air !

MAL AU DOS, STRESSÉ ?

Faites du Postural Ball®

Le Postural Ball® est une activité physique et de bien-être, **"Sport Santé"** pour renforcer le corps et libérer l'esprit.

Renforce le dos
Développe la souplesse
Sculpte un ventre plat
Relaxe le corps et l'esprit
Améliore la posture corporelle
Libère des tensions physiques

1 COUPS d'essai OFFERT

Une activité qui démarre en octobre 2020 dans la grande salle de 12h à 12h30 le jeudi !
Inscription possible toute l'année.
Renseignements au 06 61 57 57 73
Blog : <http://mhbonino.unblog.fr/>
courriel : mhstretch.in2aissance@yahoo.fr

ECOLE DE DANSES URBAINES ET MODERNES

- HIP HOP
- RAGGA-DANCEHALL
- STREET DANCE
- MODERN DANCE
- ZUMBA

MARDI

3 à 5 ans : de 18h00 à 18h45

6 à 9 ans : de 18h45 à 19h45

10 à 14 ans : de 19h45 à 21h00

15 ans et + : de 21h00 à 22h30

JEUDI

Adultes : de 20h30 à 22h30

Zumba

LUNDI

10 à 77 ans : de 20h00 à 21h00 à Grisy-Suisnes

Inscriptions :

06.70.06.34.36

Tarifs à partir de

150€

l'année

Cours à partir de

3 Ans

Ecole de Vovinam de Solers

Le vovinam est une synthèse de certaines écoles d'art martiaux traditionnelles vietnamiennes, ce qui en fait un sport très complet. Nous pratiquons le Vovinam viet vo doa regroupant les techniques plus anciennes et plus traditionnelles. Nous exerçons aussi le Vovinam intégral, plus moderne. Ce style est efficace avec des techniques plus réalistes en cas d'agression.

Son but : Formation de l'homme vrai en dehors de toute considération politique ou religieuse. Sa devise : Etre fort pour être utile

Son symbole : Le bambou, image de la droiture et de la souplesse. Le bambou plie mais ne rompt pas. Le salut : Une main d'acier sur un cœur de bonté

en partenariat avec la ville polonoise

STRETCHING POSTURAL®

Méthode J.P. Moreau

Marie-Hélène Bonino

UNE TECHNIQUE CORPORELLE GLOBALE DIFFÉRENTE DU PILATES, DU YOGA ET DU STRETCHING

COURS OUVERT À TOUS

De multiples actions : préventive, complémentaire, curative...

Inscription possible toute l'année

Brie Comte Robert	Yeblès	Solers
Moissy Cramayel	Ozoer le Voulgis	Nangis
Montereau sur le Jard	Mormant	

Cours pour vos CE & association ou cours à domicile

Marie-Hélène Bonino
Enseignante professionnelle
Diplômée d'Etat

06 61 57 57 73
mail : mhstretch.in2aissance@yahoo.fr
blog : <http://mhbonino.unblog.fr/>

What else !

Loisirs partagés...

Un après-midi par semaine, on crochète, on brode, on tricote, ou autre.

On échange des idées bricolage, jardinage, recettes de cuisine faciles...

En dehors de notre univers familial, on se détend, on dialogue, on déguste un café, un thé ou une pâtisserie.

On prend le temps de vivre en toute liberté dans le respect de chacun.

Le mardi de 13h à 16h à la salle des fêtes.

Montant de l'adhésion pour l'année : 42€ (12€ pour le foyer rural, 30€ pour la section loisir créatif)

Contact pour tous renseignements Jocelyne PIGNARD 06.85.77.37.15
Claude FASETTI 06.60.25.65.40

Mail : jocelynepignard@orange.fr

Cours de théâtre

Salle des fêtes de Solers le lundi

- Cours enfants de 17h50 à 19h20
- Cours ados de 19h30 à 21h00
- Cours adultes de 21h00 à 23h00

Début des cours 14 septembre
3 cours d'essai gratuits

Stage théâtre

Pour enfants et ados

Pendant vacances de la Toussaint et d'hiver.

Pour plus d'informations

par mail les3coupsdesolers@gmail.com
par tél au 06 52 37 35 71
Inscription sur notre site :
<http://les3coupsdesolers.assoconnect.com>

Vie Associative

JE JOUE AU HAND JE CHOISIS MA PRATIQUE

CLUB AFFILIÉ

HANDFIT FEMMIN
HANDFIT SENIORS (+60ans)
BABYHAND (vès 3 ans)
MINIHAND
HANDLOISIR
HANDENSEMBLE
HANDCOMPETITIF
ENTRETIEN PHYSIQUE HOMME
SPORT SUR ORDONNANCE
TARIF A PARTIR DE 65€

TOUS ENSEMBLE
Handball Brie 77
LE SEUL CLUB POUR LA SEINE

FFHANDBALL
SEINE-MARNE 77
ars
Romdes
BCR

infos: www.handballbrie77.fr

LE JUDO C'EST ... LE JUDO C'EST AUSSI ...

S'ÉPANOUIR |
APPRENDRE |
GRANDIR |

Renseignements :
Téléphoner à M. MORENO Thierry
au 06.29.40.91.45
ou judosolers@neuf.fr
Téléphone du DOJO : 01.64.06.68.59

LA SELF-DEFENSE
POUR ASSURER SA SÉCURITÉ
ET CELLE DES AUTRES

REJOINS-NOUS DANS
UN CLUB AFFILIÉ!

REJOINS-NOUS DANS
UN CLUB AFFILIÉ!

Théâtre

La mondiale sinistrose nous invite à un antidote d'évidence : **JOUER !!!**

C'est ce que vous propose P'ART Cœur, si vous possédez un minimum de la technique du comédien et que vous souhaitez conjuguer ce verbe avec nous.

Depuis 13 ans notre collectif joue pour vous et se produit dans des comédies appréciées en Seine-et-Marne :

- Gros cailloux
- Chacun sa croix
- Ne pas déranger
- Poker pour l'Australie ...

Une nouvelle comédie avec des personnages très pittoresques est en préparation pour 2021...

Nous essayons aussi de décliner ce verbe dans une catalyse plus intimiste d'une soirée entre amis à vos domiciles :

- Une bonne soirée
- Franchement entre nous
- Armistice au pont de Grenelle
- Au bout du rouleau
- Devo à nous ...

Envie festive entre amis chez vous, en salon ou à l'extérieur...
Demandez le programme!!!

Contact : partcoeur@free.fr ou 06.11.37.68.18

BORN 2 DANCE



Comme pour beaucoup d'associations, l'année 2019/2020 a été assez particulière. Nous avons dû faire face à beaucoup de rebondissements. Pendant la période de confinement, nos élèves et Marine (professeur de danse) ont continué les cours, par l'intermédiaire d'une application. Celle-ci a permis à Marine, en visio, de garder un lien avec nos élèves. Ce rendez-vous était autant attendu d'un côté comme de l'autre. Une vraie relation de partage et de plaisir s'est créée.

Sans l'implication de Marine, ainsi que son dévouement, les cours n'auraient pas eu lieu. Nous souhaitons donc la remercier ainsi que tous nos élèves qui ont été au rendez-vous, toutes les semaines et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Notre gala de fin d'année, n'ayant pas eu lieu, nous nous rattrapons en 2021 avec un spectacle plus fort et plus grand.

La rentrée de 2020/2021 nous apporte de nouvelles choses. En effet, plusieurs cours de danse, prennent vie, sur la commune de YEBLES. Ceux-là auront lieu tous les jeudis à la salle polyvalente. Du modern' jazz ainsi que du classique vous serons proposés par Marine également. Nous étions présents lors des forums des associations pour répondre à toutes vos questions (Solers et Coubert), des cours d'essais ont été proposés en Septembre à Solers, puis Yebles. Nous avons hâte de vous retrouver !!!

Contact : magaliroset77@gmail.com - 06.06.70.58.18

GYMNASTIQUE A SOLERS

Gardez la forme - RESTEZ EN FORME



RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Adultes - ados (homme-femme)
REPRISE DES COURS EN SEPTEMBRE

Dans une ambiance dynamique et décontractée, l'association FOYER RURAL propose depuis 1978 des séances de renforcement musculaire, abdos, stretching, cardio, fitness, étirements, gainage etc., dirigées par des professeurs diplômés, et adaptées selon votre condition physique.

Si vous pratiquez déjà une activité sportive (vélo, hand, marche, natation, course à pied, danse ...) ou une activité culturelle, ces cours de renforcement, ne seront qu'un plus, pour entretenir votre forme, et gérer au mieux, votre stress.

Pour votre santé, il est recommandé de faire quelques exercices, alors n'hésitez pas, plus besoin de s'inscrire dans une salle de fitness, que vous soyez sportifs ou non sportifs à SOLERS, il y a ce que vous recherchez, pour votre remise en forme.

GARDEZ LA FORME, BOUGEZ !

Contact : mariejo.renvoise@gmail.com - 01.64.06.72.05

La rentrée de l'association SOLERTHON



Existant depuis juin 2014, l'association SOLERTHON a pour objet l'organisation d'actions afin de venir en aide aux malades atteints de maladies génétiques neuromusculaires ou autres (Téléthon en particulier). Grâce à la volonté de nombreux bénévoles, la coopération de plusieurs associations et entreprises, le Téléthon est devenu un événement incontournable de notre village, et fêtera cette année son 20ème anniversaire à Solers !

Le bilan du Téléthon 2019 a une fois de plus dépassé nos espérances, grâce à l'implication et la générosité de tous (5 584.74€ versés à l'AFM Téléthon). Pour les jeunes malades et pour leurs familles, nous devons continuer ce formidable élan volontaire et associatif.

Nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour notre 20ème Solerthon (1ère date, la bourse aux jouets le dimanche 8 novembre).

Toutes les idées d'animations et les bonnes volontés seront les bienvenues. Nous recherchons également des bénévoles pour renforcer les rangs de notre bureau.

Contact : Patricia 06 16 27 66 19
Véronique 06 32 23 07 70
telethon.de.solers@gmail.com

Associations	Jour	Heures	Lieu
Théâtre 3 coups de Solers	Lundi	17h50-19h20 19h30-21h00 21h00-23h00	Salle des fêtes Salle des vignes Salle des fêtes Salle des vignes
	Vendredi	20 h00-22h00	Salle des vignes
Théâtre Part 'cœur	Jeudi Mardi	18h15-20h15 16h00-18 h00	Salle des Fêtes Salle des fêtes
Danse Hip Hop/Zumba « Soler's Dance »	Mardi	18 h 00-22 h30	Salle des fêtes
	Jeudi	20 h30- 22 h30	Salle des fêtes
Gymnastique adultes -ados	Mercredi	19h30-20h30	Salle des Fêtes
Danse « Born to Dance »	Mercredi	13h30-19h30 20h30-22 h00	Salle des fêtes Salle des fêtes
	Jeudi	20 h 30-22 h30	Yebles
Gymnastique	Lundi	19h00-20h00	Salle des fêtes
Gymnastique douce	Jeudi	16h00-17h00	Salle des fêtes
Association « Loisirs Partagés »	Mardi	13h00 – 16h00	Salle des fêtes

Associations	Jour	Heures	Lieu
Stretching	Jeudi	10h45 – 12h30	Salle des fêtes
		18h00 - 21h00	Salle des Vignes
Judo	Lundi	17h30-21h45	Dojo
	Jeudi	17h30-21h45	Dojo
Vovinam (Enfants, ados, adultes)	Mardi Mercredi Mercredi Vendredi Samedi	19h00-20h00	Dojo
		18 h00 - 19 h30	Dojo
		19h30-21h00	Dojo
		19h00-20h00	Dojo
		10h00-12h00	Dojo
Ping Pong (jeunes) Ping Pong (adultes) Ping Pong (jeunes) Ping Pong (adultes) Ping Pong	Vendredi Vendredi Mercredi Mercredi Samedi	19h00-20h00	Salles de fêtes
		20h00-22h00	Salles de fêtes
		19h00-20h00	Clos Fatinant
		20h00-21h30	Clos Fatinant
		10h00-11h30	Salle des fêtes
Hand Ball	Samedi	09h00-10h00	Dojo et salle des fêtes
Club Histoire et Généalogie	Samedi	09h00-12h00	Salle du conseil
Association « scrapbooking »	Lundi	9h30 – 16h30	Salle des fêtes
		2 x mois	



L'association des Parents d'Elèves de SOLERS a pour objectif de prendre part aux différentes instances de l'école, mais également de soutenir les projets pédagogiques et de mener des actions à destination des enfants, et leurs familles, autour d'évènements conviviaux et chaleureux (Noël, fête du Printemps...).

Pour plus d'informations, pour nous rencontrer ou nous rejoindre, nous vous invitons à venir au forum des associations. Nous restons à votre disposition via le mail "apes.solers@free.fr" ou notre page Facebook "@APE. Solers 77".

L'équipe APES 2019-2020

 THOMAS LE TEXIER Président de l'APES Papa de Swan, CE2 et de Néli, MS	 Véronique BOIS VICE-présidente Maman de Johanne, CM2
 Ingrid ANDRE Trésorière Maman de Estiva, CE2 et Ombriège en PS	 Emmanuelle GUERIN Trésorière adj. Maman de Louane, CE3
 Vincent MAZZOTTA Secrétaire Papa de Léna, PS, Rafael, CP et de Lisa, CM1	 Karine BOURREE Secrétaire adj. Maman de Manon, CE3 et de Léna, MS
 Emily SOULIE Maman de Swan, CE2 et de Néli, MS	 Adelina PEPOSI Maman de Ivo, CM1
 Rosa PANCOUR Maman de Mathis, CM2 et de Laura, CM1	 Estelle VERGNEGRE Maman de Galin, CE2 et de Jules, CE2
 Sandrine PRATES Maman de Laetitia en MS	 Olga YBOUVE Maman de Lademila en CE3

Pour nous contacter
@apes.solers@free.fr
Association des parents d'Elèves de Solers
Certains parents d'élèves sont présents à l'ouverture ou à la fin des classes, vous pouvez les interpeller, pour poser vos questions ou obtenir un renseignement.
N'hésitez pas, nous sommes là pour vous et vos enfants.

Quelques unes de nos actions...



Fête du printemps



Noël



Aménagement de la bibliothèque



Achat de matériel pédagogique



Spectacle de magie avec Ella
Et ce n'est pas tout !

LE COMITE DES FETES

vous informe de son calendrier
2020 / 2021

- | | |
|--|---|
| 5 Décembre 2020
Téléthon | 1er Mai 2021
Pêche à la truite |
| 9 Janvier 2021
Assemblée Générale | Mai 2021
Loto (en extérieur) |
| Mars 2021
Course d'orientation sur Solers | Juin 2021
Fête de la Saint-Jean |
| Avril 2021
Soirée Jeux (jeux de société et cartes) | Octobre 2021
Repas à thème |
| | Décembre 2021
Téléthon |

Pôle missionnaire Brie Sénart

L'ensemble pastoral Notre dame des Plaines de la Brie : églises St Martin de Solers, Notre Dame de l'Assomption de Soignolles (fermée pour travaux), St Pierre de Lissy, St Pierre de Crisenoy, St Martial de Champdeuil et Ste Geneviève de Coubert

Salle paroissiale: 1 ter Rue de la Tournelle 77111 Solers;
Prêtre référent: Père Régis EVAIN – Tél.01.64.05.03.74
Coordinatrice de l'équipe d'animation pastorale: Manuela BALBO
Tél.06.09.62.48.05 -manuelabalbo@aol.com

Vous pouvez également joindre Marie-Thérèse Duneufjardin
Tél.01.64.06.66.81 ou 06.81.34.26.39 - mtdune@gmail.com
Information disponible sur affichage de la maison paroissiale (adresse nouvelle : 1 ter) et site de la paroisse de Brie-Comte-Robert.

Rappel: notre groupement catholique de 6 villages fait partie, avec Brie Comte Robert où réside le Père Régis, et Grisy d'un ensemble plus vaste, le pôle Brie SENART (curé du Pôle : le Père Régis EVAIN); il regroupe les secteurs de Brie-Grisy, du Réveillon (Lésigny etc.) de Combs la ville et Evry-Gregy, de Moissy Plaisiant et de Sénart sud (Savignyetc.) et notre secteur « Notre Dame des Plaines de la Brie »

MESSES DU SECTEUR TOUS LES DIMANCHES à 9H30 (sauf exceptions)

- 1er Dimanche du mois: SOLERS
- 2ème Dimanche du mois : GRISY
- 3ème Dimanche du mois: COUBERT
- 4ème Dimanche du mois : CHAMPDEUIL
- 5ème Dimanche du mois : LISSY en été ; Crisenoy en Hiver.

Nota Bene : pendant année scolaire, messe de Coubert à 11h00 pour messe des familles, suivie d'un partage amical « apéro »

Dates : célébrations de la profession et de la première communion de l'année de catéchisme 2019-2020 : le dimanche 18 Octobre 2020 à 11h00 à Grisy (reportées et regroupées à cette date à cause du Covid).

Le 4 Octobre 2020 : baptême des enfants catéchisés : à Solers à 9H30 (prévus initialement le 3 Mai).

CATECHISME

Inscriptions au catéchisme: contacter Madame Duneufjardin au 01 64 06 66 81.
Pour entrée en Première année pour année 2020 -2021 : enfants nés en 2012 et (ou) en CE2 ; baptisé ou non baptisé : une préparation au baptême peut se faire au cours des années de catéchèse (cette année, jeunes de nos groupes sont concernés.)
Ce 8 Août, après départ de pèlerins de Melun à 6h00 du matin, les Solersois ont pu voir une charrette tirée par une jument et portant cette silhouette toute blanche se détachant du paysage arriver dans notre village. C'est sous une chaleur étouffante que le pèlerinage national marial est arrivé devant l'église, suivi de ses marcheurs très courageux arrivant d'autres départements, de Paris..., visages rayonnants. Nous avons eu le privilège de recevoir cet événement dans une ambiance de joie et de partage notamment au cours de la soirée ; une messe a pu être célébrée dans l'église de Solers en présence de Notre Dame de France et la journée s'est terminée par un temps de veillée

et d'adoration avant de se séparer sous un beau ciel étoilé et à la recherche d'un peu de fraîcheur et de repos car nos marcheurs sont repartis dès dimanche matin vers Brie Comte Robert poursuivant ensuite vers Paris.

Site du pèlerinage : www.MdeMarie.fr

Et nous avons la joie de nous retrouver chaque année en Pôle pour la procession du 15 Août au soir qui part de l'église de Soignolles pour monter vers la Vierge de la Burelle. Cette année, environ 150 personnes ont été présentes à cette procession. Et Nicole, grande spécialiste de la sécurité, nous a encore bien aidés cette année.

Ouverture de l'église St Martin de Solers tous les samedi matin, de 10 à 11h45
Ne pas hésiter à venir, soit pour une prière (personnelle ou participation au chapelet vers 1100h), soit pour une visite

BAPTÊMES, MARIAGES, OBSEQUES

Pour les mariages : s'adresser à Brie(01 64 05 04 03)
pour les obsèques : équipe de funérailles de laïcs, de nos villages et de la paroisse, au service de l'Église, aide les prêtres ou les relaye pour la célébration de funérailles religieuses. Mais il faut que Pompes funèbres contactent d'abord la paroisse de Brie.

Pour les baptêmes : contacter Mme Duneufjardin : 01 64 06 66 81

RENOVATION DE LA SALLE PAROISSIALE DE SOLERS :

Les travaux ont été achevés juste avant le confinement. La salle pourra accueillir des groupes de catéchisme ou des réunions de secteur, ainsi que des repas (aménagement d'une petite cuisine).
Des personnes (anciens parents de caté ou de baptisés par exemple) qui seraient intéressées pour une aide financière, contacter Marie-Thérèse Duneufjardin au 06 81 34 26 39 pour de plus amples informations (ou par mail : mtdune@gmail.com)



Les Compagnons des Vignes des Coteaux du Sol d'Yerres

« Le Clos des Chartreux de Solers », la vigne a trouvé son nom !

Pour nos vignes de Solers, cette année s'est révélée particulière vu la crise sanitaire. Les bénévoles furent donc moins nombreux, très limités dans leurs déplacements.

Cependant, une petite équipe disponible s'est mobilisée pour assurer la première année de production.

Avec les conseils et on pourrait dire en télétravail, de nos amis et parrains de Yerres, sans oublier Combs la Ville, les premiers travaux se sont faits sur la taille nouvelle pour cette année.

Il ne s'agissait plus de couper tout pour faire grossir le cep, mais courber le sarment principal ou le plus robuste afin de laisser monter environ cinq sarments porteurs et producteurs.

Ce que nous appelons « Taille Guyot simple » Opération délicate réussie si on en juge par les résultats obtenus à ce jour.

Ensuite, pendant toute la saison de l'élévation, il fallait tailler à bonne hauteur et supprimer les rejets inutiles et consommateurs de sève. L'environnement aussi devait être nettoyé et désherbé régulièrement.

Pour ce millésime, la Grappe Yerroise, confrérie vinicole amie, s'occupe de tout pour la vinification. Un nom a été donné à la parcelle, celui-ci est « Le Clos des Chartreux de Solers ». Cette appellation a été votée en conseil municipal à la demande de l'association. Il fallait un nom à mettre sur les étiquettes pour les prochaines bouteilles très attendues.

L'année prochaine, nous achèterons une cuve, puis l'année suivante un pressoir et quand nous aurons acquis une égrappeuse, nous serons autonome. Nous reviendrons sur ces projets, vinification et le chais à prévoir en 2021, lors des prochains numéros.

Il sera nécessaire de mettre en place une équipe de taille bien préparée et une équipe d'entretien courant lors de notre prochain rendez-vous en AG.

La panneau sur la parcelle va pouvoir se faire prochainement, les parrainages étant tous faits.

Le clos des Chartreux de Solers a toujours besoin du plus grand soin, y compris en période de confinement. Respectant les consignes, quelques volontaires se sont retrouvés le samedi 4 avril pour procéder à la taille de type Guyot, consistant à conserver le sarment principal, afin de renforcer la vigne et la préparer au mieux pour la saison 2020. La parcelle, visible du Chemin du Dessous des Salles est toujours aussi bien entretenue par les membres de l'association, Les Compagnons des Vignes des Coteaux du Sol d'Yerres. Les premières bouteilles sont attendues impatiemment pour l'an prochain.



8 Mai 2020, un hommage à huis-clos!

La cérémonie commémorant la victoire du 8 mai 1945 n'a pas échappé à la règle en ce 8 mai 2020 : règles du confinement et de la distanciation. L'impression de huis-clos a laissé une sensation étrange. L'hommage aux morts pour la France aura néanmoins été rendu par les élus présents et la gerbe déposée sur le monument aux morts.



CLUB HISTOIRE ET GENEALOGIE DE SOLERS

Le village de Solers

Nous mettons en forme pour la rentrée le tracé d'un « Circuit Découverte du village de Solers et de son Patrimoine ».

Nous allons vous proposer de nous suivre dans une balade d'environ 7 km, dans le village et en pleine nature par les petits chemins, ce qui va vous permettre de découvrir l'ensemble du patrimoine de Solers.

Ce circuit formant une boucle autour du village, vous pourrez le faire en plusieurs fois en repartant de l'endroit où vous l'avez quitté la dernière fois.

Livre sur Solers

Le confinement depuis le mois de mars nous a obligés malgré nous à stopper nos réunions de travail. Nous reprendrons notre activité dès que possible pour finaliser la préparation du livre sur Solers en vue de son édition.

Informations Généalogiques

Connaître l'origine du nom est intéressant.

Les noms de famille viennent :

d'anciens prénoms de baptême : Nicolas, Eugénie...

de professions : Meunier, Maréchal, Boulanger...

de sobriquets et surnoms de toutes sortes liés à l'apparence physique (Roux, Brun, Borgne...),

aux traits de caractères (Lesage, Ledoux...) de lieux géographiques : Dupont (habitant

près d'un pont), Dupré... de plantes, d'arbres, d'animaux...

Jusqu'au 11e siècle, les personnes ne portaient qu'un nom de baptême. Au 12e siècle, l'explosion démographique oblige les populations à donner des surnoms aux individus afin d'éviter les confusions. Ce surnom est peu à peu transmis aux enfants. C'est la naissance du nom de famille.

La question de l'orthographe

Il n'y a pas d'orthographe. Les patronymes évoluent d'un acte à un autre, selon la personne qui l'écrit (connaissance du nom...), selon la

prononciation...Il ne faut donc pas s'arrêter à une orthographe. Il faut aussi chercher des orthographes approchantes : pensez à la phonétique ! Vous serez très surpris des évolutions d'un patronyme. Un nom de famille peut être écrit de manière différente dans le même acte (exemple : Niederkorn, Niedercorn, Nidrecor) ! Ce n'est en réalité qu'avec la création du livret de famille en 1877 que l'orthographe des patronymes se stabilise réellement.

club-hist-solers@orange.fr

<http://www.solers-histoire-genealogie.fr>

Ascendance de PHILIPPE Desiré



Arbre Généalogique d'un Solersois devenu un peintre de portrait



Incivilités, dites-vous?

Incivilité: Nom féminin - Manquement aux règles du comportement en société (agressivité, grossièreté, dégradations...)

On parle parfois de « petites incivilités » mais en existe-t-il de petites aux yeux de ceux qui les subissent?

Les morceaux de verre éparpillés sur le parking de l'école, suffisamment broyés pour être difficile à ramasser, ces bouts de verre constituent-ils une « petite » incivilité? Il n'est pas certain que les enfants qui se couperont avec ou que leurs parents qui crèveront leur pneu en roulant dessus l'entendront ainsi!

Il n'est pas de hiérarchie qui vaille dans l'incivilité. Elle n'est jamais acceptable, qu'elle soit le fait du pseudo-professionnel qui déverse ses gravats en plein champ ou du couillon qui balance ses emballages de McDo sur la chaussée.

Cela n'est jamais acceptable, qu'il s'agisse de dégrader

lamentablement le cimetière allemand ou de laisser les crottes de son chien au milieu du trottoir, de considérer le ramassage des encombrants comme une déchetterie sur mesure ou de voler des pieux en bois sur un terrain privé pour jouer à Dark Vador ou encore de se prendre pour un pilote de course dans les rues du village, là où d'autres auront laissé mourir leur épave de voiture... la liste est malheureusement longue et non exhaustive.

Ces comportements pourrissent la vie de tous. Ils coûtent cher, car il faut bien réparer: un coût social, environnemental et financier, que tous les Solersois supportent pour le compte de quelques-uns, de quelques voyous écervelés.

Certains, s'ils ne savent pas lire, pourront au moins reconnaître sans doute quelques-uns de leurs méfaits dans les illustrations ici présentes.



« Le BBQ des vignes », 1er du nom !

Profitant d'un samedi de septembre encore ensoleillé, c'est sur la parcelle même que Les Compagnons des Vignes des Coteaux du Sol d'Yerres ont installé leur barbecue offrant à leurs convives un beau moment de convivialité.



Projet d'extension de la "Butte Bellot": une première grande victoire !

Dans un courrier adressé en juillet 2020 à ses administrés, Marième Tamata-Varin, Maire de Yèbles, commune sur laquelle se trouverait le site concerné par le projet, faisait un point de la situation en relation notamment avec le PLU de sa commune.

Ce courrier est à retrouver sur www.solers.fr

Le 24 septembre, le préfet a pris un arrêté refusant l'extension de la décharge. C'est une grande victoire pour l'environnement et pour tous ceux, résidents comme élus de tout bord et de tout niveau, qui se sont mobilisés pour faire échouer ce projet.

Si c'est une grande victoire, ce n'est qu'une première étape et la

mobilisation reste de mise face au groupe Suez qui ne manquera certainement pas de contester cette décision.

Merci à tous, restons vigilants et mobilisés !



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???



À 16 ans, il est indispensable de se faire recenser à la mairie de son lieu de résidence. L'attestation de recensement est, par exemple, aujourd'hui exigée pour les inscriptions aux examens.



NAISSANCES

Emma MENARD	1er Mars 2020
Anais DA SILVA GOMES.....	28 Mars 2020
Eléana SIERRA-BERNARDO	19 Avril 2020
Weemaë DELANNAY	1er Mai 2020
Thomas TAN-KIM.....	21 Juin 2020
Alan SITTLER.....	29 Juin 2020
Rafaël DA COSTA	4 Juillet 2020
Tino BIDEAULT	28 Août 2020
Kiara COUDRAY	4 Septembre 2020



MARIAGES

Claire DA SILVA et Cyrille BAUME 07 Mars 2020

REGRETS

Eric MOUFFLET 17 Mars 2020
René CUVILLIER..... 06 Avril 2020
Pascal TAUTY..... 13 Août 2020

Où se situe ce détail ?

Transmettez votre réponse à
mairie.solers.communication@gmail.com
ou sous pli cacheté à déposer en
mairie à l'attention de la Commission
Communication

LE JEU

Connaissez-vous
VOTRE
VILLAGE ?

À GAGNER, UN PANIER (BIEN) GARNI

Réponse de l'énigme parue dans le Solersois N°48:
Il fallait reconnaître la borne située sur la départementale 319.
Un grand merci à tous les participants et notamment à tous ceux, nombreux,
qui ont répondu correctement à la question.

Concours du Solersois

L'énigme du jeu "Connaissez-vous votre village ?" publiée dans le magazine "Le Solersois N°48" a été découverte par 2 gagnantes, qu'il est impossible de départager : Mmes Véronique Champagnat et Ludivine Durand. Les événements récents n'ont pas permis de les récompenser à ce jour, mais cela sera réparé dès que possible.